

Bulletin municipal n°16 | Eté 2019



Pomarez, une petite ville à la campagne !

L'Écho de la Mecque

Le mot du maire



Pomarez et St Gildas des bois

Chacun maintenant connaît l'attractivité réciproque et les liens qui unissent ces deux villages. En quelques années, les échanges se sont multipliés : élus, pompiers, par exemple. Tout dernièrement, lors du long week-end de l'ascension, nous avons exporté notre culture phare, notre tradition ancestrale, vers cette région vierge de cette tauromachie fortement ancrée chez nous.

L'expédition était remarquable : Un lot de vaches de la ganaderia de la Mecque, les acteurs qui vont avec :

écarteurs (dont une fille), sauteurs, entraîneurs, cordier... Des arènes et le personnel de montage et démontage, pas moins de 40 exécutants de l'harmonie pomarézienne, le speaker Ad Hoc en la personne de l'amateur très éclairé Ludo.

Sans oublier les membres du Comité de Jumelage de POMAREZ et quelques sympathisants.

Pas loin d'une centaine de personnes au total ont fait le déplacement.

Le moins que l'on puisse dire est que la réussite fut totale. De larges commentaires, photos à l'appui, sont d'ailleurs faits quelques pages plus loin.

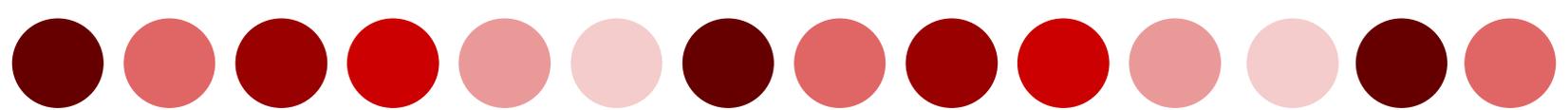
Il me paraît aujourd'hui opportun d'apporter quelques précisions quant au financement de cette sortie, mais aussi de tous les échanges effectués jusqu'à ce jour. Ceci au regard de l'actualité nationale.

Hormis la cérémonie de jumelage elle-même en 2016, tous les échanges effectués depuis n'ont pas coûté un seul euro à la commune. Le comité de Jumelage se charge, au travers de manifestations, de trouver les financements nécessaires. Les participants aux échanges mettent aussi la main à la poche (60€ chacun pour cette dernière occasion), ce qui est la logique même. A toutes fins utiles, le dit Comité de Jumelage est preneur de toutes les bonnes volontés pour étoffer ses rangs et travailler sur de futurs échanges.

On a tellement à apprendre des autres.

Comité de rédaction du bulletin municipal :

Joëlle Lagouardette, Anne Marie Destizons, Véronique Guilhorre, Maryse Duprat, Claire Courbaigts, Isabelle Pandeles, Jean-Jacques Bargeles, Claude Lasserre, Pascal Cassiau.



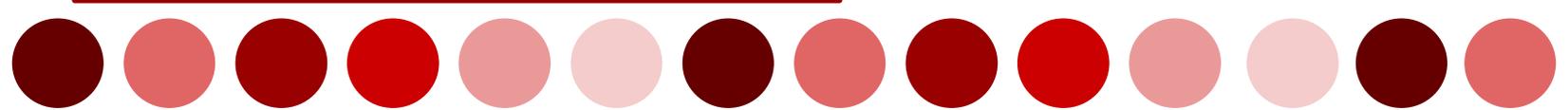
Commune infos

Retour en images

Cérémonie du 8 mai



L'important est de ne pas oublier ! Et transmettre aux générations futures. Comme chaque année, les enfants de l'école de Pomarez, étaient bien présents ! Écoute respectueuse et lecture parfaite des hommages à nos combattants sacrifiés. Chacun peut-être fier, merci à eux !



Commune infos

BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

Il s'agit d'une idée originelle du Conseil Départemental du Gers, repris par celui des Landes, lors de l'élaboration du budget 2019 de notre département. Elle consiste à définir une enveloppe financière à consommer sur des projets issus du monde associatif ou privatif, mais d'intérêt général. Pour ce qui concerne notre département, l'enveloppe a été fixée à 1.5 millions d'euros. Tout citoyen de POMAREZ à titre individuel, ou groupe de citoyens représentant une association, a la possibilité de déposer dans l'urne située dans le Hall de la Mairie, un projet de réalisation, d'intérêt général donc, pouvant être subventionné jusqu'à 80% par cette enveloppe départementale. Et ce jusqu'au 30 Septembre 2019.

Ensuite, les services du Conseil Départemental analysent vos idées et vérifient leur conformité avec le règlement. Puis, les projets retenus sont soumis au vote de tous les citoyens à partir de 7 ans.

Voilà pour les grandes lignes de cette première expérience liée à la participation des citoyens lambdas au budget du Conseil Départemental. Toutes les précisions et les fiches de dépôt de vos idées ainsi que le règlement, sont à votre disposition dans le Hall de la mairie, ou à l'adresse suivante : budgetparticipatif.land.es.fr



LES LOTISSEMENTS



Lotissement du Poursicam :

La commercialisation des lots est aujourd'hui possible pour le **Lotissement du Poursicam** :

Deux lots (n° 7 et 8) sur les dix sont d'ores et déjà retenus. Le giratoire assurant l'accès à celui-ci est en voie d'achèvement. Quant à l'espace d'agrément entourant le puits, les Services Techniques de la Commune y travailleront, mais ce sera au printemps prochain.

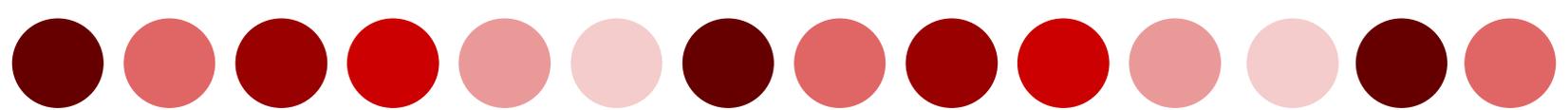
Lotissement du pont-du-Bos :

Pour le Lotissement du Pont-Du-Bos, quatre lots sur les quinze sont réservés.

La commercialisation sera possible au cours de l'été.

La particularité de ce Lotissement est l'espace « Jardins » mis à la disposition de chaque acquéreur qui le désire. D'une surface unitaire de quelques dizaines de m², le jardinier amateur ou confirmé aura tout loisir de cultiver, cueillir et déguster ses légumes.

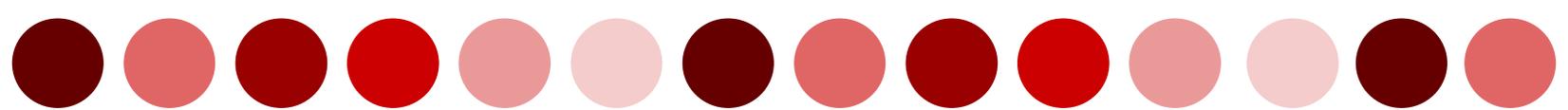
Avis aux amateurs.



Commune infos

Retour en images

Samedi 15 mai : Fete des mères



Commune infos

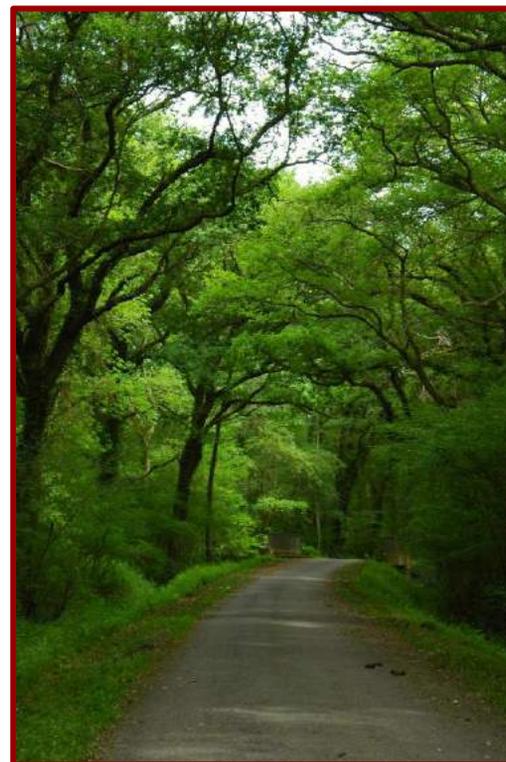
VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Bonnes surprises concernant les ventes de bois de notre forêt. D'une part, la vente de grumes (bois d'œuvre) s'est faite dans de bonnes conditions puisque l'entreprise attributaire du marché a proposé 160€ le m3 pour un total d'un peu plus de 30 000€.

Il semble que d'année en année on observe une légère hausse du prix de ce bois, bien que sa qualité commerciale (dimensions donc rendement) ne soit pas exceptionnelle dans notre forêt. D'autre part, l'ONF avait tablé sur une quantité de bois de chauffage inférieure à 400 stères. Or, après façonnage, 685 stères sont à disposition des habitants pour leur réserve hivernale. A la mi-juillet, 550 stères étaient réservés. Les retardataires ont peut-être encore une chance de refaire leur stock.

Les tarifs sont sensiblement les mêmes qu'en 2018 :

Seul le tarif livré, débité et fendu a pris 1€.

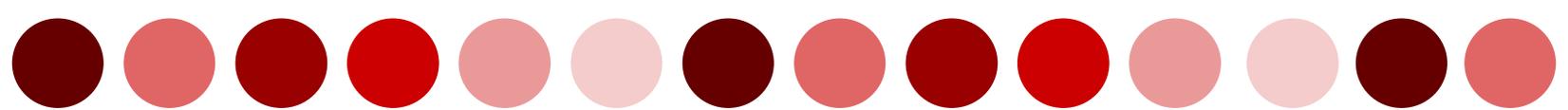


| BOIS EN 2 METRES | | | BOIS EN 0,50 METRES |
|--------------------|---------------|------------------------|-------------------------------|
| A charger soi-même | chargé (+ 5€) | chargé et livré (+11€) | Débité, fendu et livré (+27€) |
| 25€ | 30€ | 36€ | 52€ |

POMAREZ A SON SITE INTERNET !

Depuis mi-juin, le tout nouveau site Internet de la commune a été mis en ligne. Ce site, vous permettra en un clic d'accéder dès la page accueil à toutes les informations communales, associatives, démarches administratives, agenda des manifestations... Réalisé par l'entreprise COMPUTERUN de Pomarez, il se veut clair et facile d'utilisation. Vous pouvez adresser à la mairie toutes suggestions ou remarques pour son amélioration.

il est accessible à cette adresse : <http://pomarez.fr>



Comptes rendus

Conseil municipal du 6 mars 2019

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Monsieur le Maire se retire pour le vote de chaque compte administratif.

Sous la présidence d'Anne Marie DESTIZONS, les comptes administratifs suivants sont adoptés à l'unanimité.

Lotissement du Pont du Bos

| Section de fonctionnement | | |
|---|-------------------|-------------------|
| DÉPENSES | Prévisions | Réalisations |
| 6015 terrains à aménager | 12 075,00 | 56 717,90 |
| 6045 honoraires Ledeun | 326 000,00 | 10 026,34 |
| 66111 intérêts réglés à l'échéance | 5 499,00 | |
| 6688 autres | 500,00 | 430,00 |
| 7133 variation des en cours de production de biens | 211 199,00 | 211 198,52 |
| 608 frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement | 5 999,00 | 430,00 |
| TOTAL | 561 272,00 | 278 802,76 |
| RECETTES | Prévisions | Réalisations |
| 7133 Variation des en-cours de production de biens | | 278 372,76 |
| 71355 variation des stocks de terrains aménagés | 555 273,00 | |
| 796 Transferts de charges financières | 5 999,00 | 430,00 |
| TOTAL | 561 272,00 | 278 802,76 |
| Section d'investissement | | |
| DÉPENSES | Prévisions | Réalisations |
| 168748 emprunt et dettes | 16 430,00 | 0,00 |
| 3355 travaux | 555 273,00 | 278 372,76 |
| 001 résultat reporté | 69 495,75 | 69 495,75 |
| TOTAL | 641 198,75 | 347 868,51 |
| RECETTES | Prévisions | Réalisations |
| 3355 travaux | 211 199,00 | 211 198,52 |
| 1641 emprunts | 430 000,00 | 430 000,00 |
| TOTAL | 641 199,00 | 641 198,52 |

L'excédent d'investissement de 293 330.01 € sera repris au budget primitif 2019, même section.



Comptes rendus

Conseil municipal du 6 mars 2019

Lotissement de Pourcicam

| Section de fonctionnement | | |
|--|-------------------|-------------------|
| DÉPENSES | Prévisions | Réalisations |
| 6015 terrains à aménager | 17 032,00 | 42 001,15 |
| 6045 achat d'études , prestations de service | 177 468,00 | 12 204,34 |
| 66 charges financières | 1 000,00 | 200,00 |
| 042 opération d'ordre entre sections | 174 728,00 | 174 727,97 |
| 043 opérations d'ordre à l'intérieur de la section | 1 000,00 | 200,00 |
| TOTAL | 371 228,00 | 229 333,46 |
| RECETTES | Prévisions | Réalisations |
| 7133 Variation des en-cours de production de biens | 370 228,00 | 229 133,46 |
| 796 transfert de charges financières | 1 000,00 | 200,00 |
| TOTAL | 371 228,00 | 229 333,46 |
| Section d'investissement | | |
| DÉPENSES | Prévisions | Réalisations |
| 3351 Terrains | 370 228,00 | 229 133,46 |
| 001 déficit reporté | 4 500,00 | 4 500,00 |
| TOTAL | 374 728,00 | 233 633,46 |
| RECETTES | Prévisions | Réalisations |
| 3351 Terrains | 170 228,00 | 174 727,97 |
| 1641 emprunt | 200 000,00 | 200 000,00 |
| TOTAL | 370 228,00 | 374 727,97 |

L'excédent d'investissement de 141 094.51 € sera repris au budget primitif 2019, même section.



Comptes rendus

Conseil municipal du 06 mars 2019

Photovoltaïque :

Section de fonctionnement

| DÉPENSES | Prévisions | Réalisations |
|---|------------------|------------------|
| 6061 Fournitures non stockables | 60 | 44,82 |
| 61521 Bâtiments publics | 1 000,00 | 0 |
| 6156 Maintenance | 1100 | 1035,74 |
| 6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 16 | 2 000,00 | 2 000,00 |
| 023 Virement à la section d'investissement | 25 362,00 | |
| 6811 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporell | 6 000,00 | 5 624,91 |
| 66111 Intérêts réglés à l'échéance | 4 700,00 | 4 658,58 |
| TOTAL | 40 222,00 | 13 364,05 |
| RECETTES | Prévisions | Réalisations |
| 7011 Vente électricité | 17 665,00 | 17 665,36 |
| 002 Excédent de fonct. Reporté N-1 | 22 557,42 | 22 557,42 |
| TOTAL | 40 222,42 | 40 222,78 |

Excédent de fonctionnement de 26 858,73 €

Section d'investissement

| DÉPENSES | Prévisions | Réalisations |
|-----------------------|-----------------|-----------------|
| 1641 Emprunts en euro | 5 200,00 | 5 108,56 |
| TOTAL | 5 200,00 | 5 108,56 |

| RECETTES | Prévisions | Réalisations |
|---|------------------|------------------|
| 021 Virement de la section d'exploitation | 25 362,00 | |
| 28153 Amortissements | 6 000,00 | 5 624,91 |
| 001 Excédent d'investissement reporté | 14 831,18 | 14 831,18 |
| TOTAL | 46 193,18 | 20 456,09 |

excédent d'investissement de 15347.53 €

Les excédents des sections seront repris tels que au budget primitif 2019 :

- Fonctionnement : 26 858.73 €
- Investissement : 15 347.53 €



Comptes rendus

Conseil municipal du 06 mars 2019

Assainissement :

Section d'exploitation

| DÉPENSES | Prévisions | Réalisations |
|--|------------------|------------------|
| 6215 Personnel intérimaire | 3 120,00 | 3 120,00 |
| 66111 Intérêts réglés à l'échéance | 3 050,00 | 2 832,27 |
| 66112 Intérêts - Rattachement des ICNE | -332,00 | -332,00 |
| 6618 intérêts autres dettes | | 70,00 |
| 6811 Dotation aux amortissements. Desimmob. Incomo & Corpo | 49 876,00 | 49 801,93 |
| TOTAL | 55 714,00 | 55 492,20 |
| RECETTES | Prévisions | Réalisations |
| 70613 participations assainissement collectif | 8 000,00 | 14 000,00 |
| 74 subvention | 11 000,00 | 10 234,00 |
| 751 redevances concessions brevets , ... | 38 500,00 | 34 418,25 |
| 002 excédent reporté | 4 946,00 | 4 946,08 |
| TOTAL | 62 446,00 | 63 598,33 |

Excédent de fonctionnement de 8 106,22€

Section investissement

| DÉPENSES | Prévisions | Réalisations |
|--|-------------------|-------------------|
| Travaux sur réseaux | 122 160,00 | 101 934,60 |
| Diagnostic Réseau et station d'épuration | 42 249,00 | 36 309,60 |
| travaux station | 80 000,00 | |
| caisse dépôts et consignations | 29 230,00 | 27 182,41 |
| Opérations patrimoniales | 30 000,00 | 2 944,40 |
| 001 déficit reporté | 7 100,27 | 7 100,27 |
| TOTAL | 310 739,27 | 175 471,28 |
| RECETTES | Prévisions | Réalisations |
| subvention investissement | 37 476,00 | 18 738,00 |
| emprunts en euros | 143 123,00 | 70 000,00 |
| 1068 autres réserves | 14 033,00 | 14 033,27 |
| 2762 créances sur transfert de dts à déduction de TV | 30 000,00 | 2 944,40 |
| 021 virement section d'exploitation | 6 232,00 | |
| opération d'ordre de transfert entre sections | 49 876,00 | 49 801,93 |
| 041 opérations patrimoniales | 30 000,00 | 2 944,40 |
| TOTAL | 310 740,00 | 158 462,00 |

Déficit d'investissement : 17009,28 €

La compétence étant transférée au Syndicat des Eschourdes au 1^{er} janvier 2019, les résultats 2018 (Excédent de fonctionnement de 8 106,22 € et Déficit d'investissement de 17 009,28 €) seront repris par cette collectivité lors de l'élaboration de son budget primitif 2019.



Comptes rendus

Conseil municipal du 06 mars 2019

Budget de la commune

Section de fonctionnement

| | Prévisions | Réalisations |
|---|---------------------|---------------------|
| Dépenses | 1 555 444,00 | 1 120 027,29 |
| 011 charges à caractère général | 392 534,00 | 371 630,94 |
| 012 charges de personnel et assimilés | 526 627,00 | 524 504,67 |
| 65 autres charges de gestion courante | 170 360,00 | 161 908,21 |
| 66 charges financières | 50 070,00 | 49 002,67 |
| 67 charges exceptionnelles | 150,00 | 150,00 |
| 023 virement à la section d'investissement | 402 872,00 | |
| 042 opé. d'ordre de transferts entre sections | 12 831,00 | 12 830,80 |
| Recettes | 1 555 443,00 | 1 557 422,04 |
| 002 excédent reporté | 76 921,00 | 76 921,52 |
| 013 atténuations de charges | 15 150,00 | 18 788,42 |
| 70 produits des serv. du domaine et ventes | 108 280,00 | 107 326,07 |
| 73 impôts et taxes | 908 032,00 | 917 316,17 |
| 74 dotations et participations | 337 521,00 | 330 912,64 |
| 75 autres produits de gestion courante | 73 000,00 | 75 162,51 |
| 76 produits financiers | 5 499,00 | 19,53 |
| 77 produits exceptionnels | 12 340,00 | 13 346,65 |
| 042 opé. d'ordre de transfert entre sections | 18 700,00 | 17 628,53 |

Excédent de fonctionnement : 437394,75 €



Comptes rendus

Conseil municipal du 06 mars 2019

Section investissement

| Opérations | prévu | réalisé | RAR |
|--|------------|------------|------------|
| Travaux divers chemins communaux | | | |
| -dépenses | 196 150,00 | 75 582,14 | 120 000,00 |
| -recettes | 17 839,00 | 7 839,00 | 10 000,00 |
| Acquisition mat, out, mobilier | | | |
| -dépenses | 85 366,00 | 33 010,95 | 52 000,00 |
| -recettes | 2 484,00 | 2 533,26 | 0,00 |
| Grosses réparations bât cx | | | |
| -dépenses | 43 000,00 | 31 155,61 | 11 800,00 |
| -recettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Aménagement espaces verts | | | |
| - dépenses | 5 000,00 | 1 522,18 | 3 400,00 |
| - recettes | | | |
| Réfection arènes | | | |
| -dépenses | 1 500,00 | 0,00 | 0,00 |
| -recettes | 101 555,00 | 102 369,80 | 0,00 |
| Chauffage Hall des sports | | | |
| -dépenses | 71 366,00 | 69 892,68 | 0,00 |
| -recettes | 173 982,00 | 179 561,37 | 0,00 |
| réfection mise aux normes sanitaires hall | | | |
| -dépenses | 37 669,00 | 30 896,09 | 0,00 |
| -recettes | | | |
| mise en accessibilité bts Cx suite ADAP | | | |
| -dépenses | 24 000,00 | 13 878,99 | 5 000,00 |
| plan zéro phyto | | | |
| -dépenses | 0,00 | 0,00 | |
| -recettes | 20 800,00 | 20 852,70 | 20 800,00 |
| Aménagement cuisine salle Bélvédère | | | 0 |
| dépenses | 75 349,00 | 4 117,20 | 71 231,00 |
| réfection menuiseries sanitaires écoles | | | |
| dépenses | 206 800,00 | 16 060,44 | 190 739,00 |
| Bâtiment stockage matériel | | | |
| dépenses | 15 000,00 | 0,00 | 15 000,00 |
| Tribune Orgue | | | |
| Dépenses | 30 000,00 | 0,00 | 0,00 |



Comptes rendus

Conseil municipal du 06 mars 2019

Section investissement (suite)

| | | | |
|--|---------------------|-------------------|-------------------|
| Opérations financières | | | |
| Dépenses | | | |
| 001 déficit d'investissement reporté | 399 697,94 | 399 697,94 | |
| 040 opération d'ordre de transfert entre sections | 18 700,00 | 17 628,53 | |
| 041 opérations patrimoniales | 892,00 | 0,00 | |
| 16 emprunts et dettes | 181 790,00 | 181 610,54 | |
| Recettes | | | |
| 024 produits de cessions | | | |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 12 831,00 | 12 830,80 | |
| 10 dotations, fonds div et réserves | 647 822,00 | 651 578,71 | |
| 10222 fctva | 66 550,00 | 67 950,29 | |
| 10226 TA | 4 500,00 | 6 855,48 | |
| 1068 excédents de fonctionnement capitalisé | 576 772,00 | 576 772,94 | |
| 13 subvention d'investissement | 316 660,00 | 313 156,13 | R 10000 |
| 16 emprunts et dettes | | 1 870,15 | |
| 27 autres immobilisations financières | 10 573,00 | | |
| 024 produits des cessions | 630,00 | | |
| 021 Virement section fonctionnement | 402 872,00 | | |
| 041 opération patrimoniales | 892,00 | | |
| 040 opérations d'ordre de transfert | | | |
| TOTAL Dépenses : | 2 002 960,00 | 875 053,30 | 469 170,00 |
| Recettes : | 1 392 280,00 | 979 435,79 | 10 000,00 |

Résultat cumulé déficit d'investissement : 354787,50

Le besoin de la section d'investissement s'élève, compte tenu de son résultat et des restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes, à 354 787.50 €. Aussi l'excédent de fonctionnement, soit 437 394.75 €, sera affecté, tel que ci-dessous :

- Section d'investissement : affectation du résultat 2018 (R 1068) : 354 787.50 €
- Section de fonctionnement : résultat 2018 reporté (R 002) : 82 607.25 €

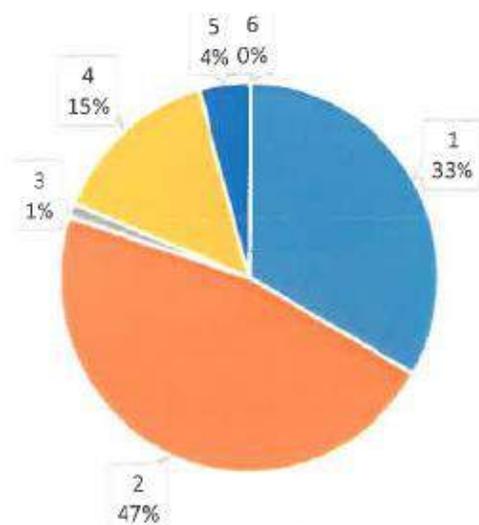
Par rapport à 2017, les dépenses de fonctionnement ont connu une baisse de 4.95 % et les recettes une augmentation de 1.71 %.



Comptes rendus

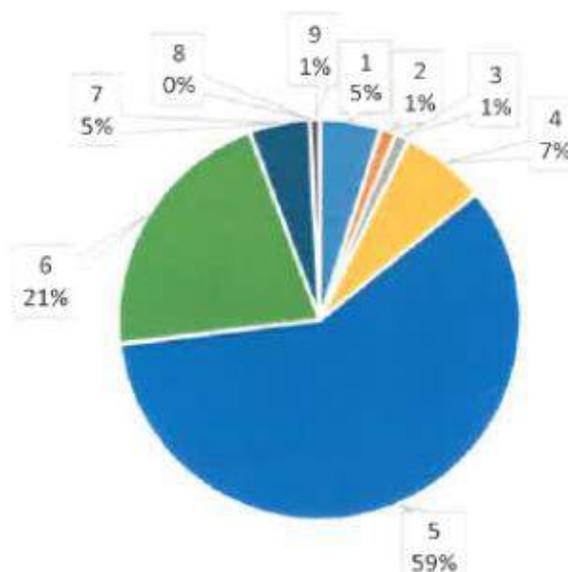
Conseil municipal du 06 mars 2019

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- 1 Charges à caractère général
- 2 Charges de personnel
- 3 Transfert de charges entre sections
- 4 Autres charges de gestion courante
- 5 Charges financières
- 6 Charges exceptionnelles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- 1 Excédents antérieurs reportés
- 2 Atténuations de charges
- 3 Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 4 Produits des services du domaine, ventes
- 5 Impôts et taxes
- 6 Dotations et participations
- 7 Autres produits de gestion courante
- 8 Produits financiers
- 9 Produits exceptionnels

Les ratios suivants sont communiqués.

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|------|------|------|------|------|
| Capital annuel de la dette/Caf brute | 0.34 | 0.81 | 0.21 | 0.64 | 0.50 |
| Annuité dette/recettes de fonctionnement | 0.12 | 0.21 | 0.11 | 0.16 | 0.16 |
| Encours dette/Caf brute | 4.08 | 4 | 1.64 | 5.63 | 4.10 |
| Encours dette/recettes fonctionnement | 1.02 | 0.84 | 0.64 | 1.13 | 1.00 |

Sur la proposition de Monsieur le Maire, les comptes de gestion de ces entités reprenant les mêmes écritures et résultats, sont adoptés à l'unanimité.



Comptes rendus

Conseil municipal du 06 mars 2019

AMENAGEMENT CUISINE DU BELVEDERE

Les délais d'aménagement de la cuisine du Belvédère sont respectés pour une livraison de chantier fin juin.

Les avenants ci-dessous sont acceptés à l'unanimité :

- Lot n° 6 Carrelage : Sarl HAUQUIN, solution de carrelage de la venelle, plus intéressante qu'une résine, retenue, pour 3 7949.60 €, portant ainsi le montant du marché de 7 410.76 € H.T. à 11 160.36 € H.T.
- Lot n° 8 Peintures : Sarl DECO CHALOSSE PEINTURE, - 3 387.66 € H.T., ramenant ainsi le marché de 5 152.74 € H.T. à 1 315.36 € H.T.
- Maîtrise d'œuvre : PARTEC'ETUD, 1 314.53 € H.T, portant ainsi le montant du marché de 4 785 € H.T. à 6 099.53 € H.T. sur une base de travaux de 61 026.72 € H.T.

TRAVAUX ECOLE

Jérôme ROBILLARD précise que les travaux sur les classes ont pu être réalisés comme prévu durant les vacances de février. Le montant du lot « Menuiserie » devrait être moindre de 750 € (blocs portes). Jérôme ROBILLARD propose d'en profiter pour s'affranchir de la contrainte de limitation à 19 personnes de la capacité d'accueil de la salle de sieste en raison d'une seule sortie d'une largeur de - de 80 cm, en la remplaçant par une porte tiercée. L'assemblée donne son accord.

Les devis suivants sont acceptés :

- Centrale incendie à l'école élémentaire avec sirène intégrée dans deux salles de classe : Darri Elect pour 1 132.27 € H.T.
- Mise en conformité de l'alarme incendie de la garderie et du CDI : Allez pour 601.13 € T.T.C.
- Mise en œuvre alarme PPMS : Allez pour 3 863.34 € T.T.C

Les choix de faïence et de teinte ont été arrêtés par la commission.

Jérôme ROBILLARD signale un dysfonctionnement de la VMC, bruyante, ce qui sera corrigé par l'entreprise.

PROJETS TRAVAUX BÂTIMENTS ET ACQUISITIONS DE MATÉRIEL 2019

Jérôme ROBILLARD soumet les devis ci-dessous :

- ✓ Peinture de tous les vestiaires et bancs du basket : 13 279.89 € T.T.C. Déco Chalosse
- ✓ Mise en place de convecteurs soufflants à minuterie intégrée aux vestiaires du basket : 1 511.08 € T.T.C. - Darri Elec
- ✓ Optimisation du système de chauffage de l'école de musique avec horloge digitale et asservissement de l'ensemble des chauffages des pièces annexes pour des réductions de coûts énergétiques :

791.96 € T.T.C. - Darri Elec



Comptes rendus

Conseil municipal du 06 mars 2019

PROJETS TRAVAUX BÂTIMENTS ET ACQUISITIONS DE MATÉRIEL 2019 (suite)

- ✓ Salle André Garbay :
 - Mise en place de deux prises tétrapolaires, chacune protégée par une protection disjoncteur adapté, l'une dans l'armoire du TGBT, l'autre dans l'armoire du couloir : 780.96 € T.T.C. – Darri Elec
 - Signalisation de 5 places PMR au sol : 90 € T.T.C. Déco Chalosse
- ✓ Salle des fêtes : Révision TGBT : 662.65 € T.T.C. Darri Elec
Il sera également demandé de supprimer la commande de la motopompe. Un devis est attendu de l'entreprise de charpente Christophe DUFAU pour refaire les arêtiers de la salle des fêtes, le démoussage de la toiture ainsi que la zinguerie, cette dernière prestation devant être en sous-traitance par l'entreprise David BESSELLERE.
- ✓ Arènes :
 - Infirmerie/vestiaires/toilettes tauromachie : Contrôle et remise en fonctionnement si besoin des éclairages : 93.31 € T.T.C. Darri Elec
 - Local des cantonniers : Mise en place socle prise tétrapolaire protégée par un disjoncteur adapté : 330.78 € T.T.C – Darri Elec

Les élus donnent leur accord sur ces devis.

Jérôme ROBILLARD dresse ensuite divers projets de travaux recensés également lors de la dernière réunion de la commission bâtiments et à étudier :

- Vestiaires de basket : éclairage et détecteurs de présence
- Bureau et salle de réception du basket : gestion du chauffage
- Réfection des sanitaires Hommes de la salle des fêtes
- Commande déportée aux arènes afin d'isoler le TGBT
- Isolation, remplacement menuiseries, chauffage : bâtiment Eschourdes/3^{ème} âge/Fnath
- Climatisation de la mairie

Le remplacement de structures de jeux à l'école et l'acquisition de centrales de lavage avec chariot pour la cuisine et le ménage des locaux sont envisagés.

Pour les services techniques, priorité est donnée au remplacement du tracteur tondeuse plutôt qu'à celui du fourgon.

CRÉATION D'UN EMPLOI ADMINISTRATIF TEMPORAIRE

Une vacance de poste, dans le cadre d'emploi des rédacteurs, est diffusée sur la bourse de l'emploi territorial. Le poste est à pourvoir au 1^{er} juillet prochain.

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré avec quelques élus de la commission Personnel Laurène DARRACQ, titulaire du concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe. Dans l'attente de la nomination susdite, il propose de recruter Laurène DARRACQ en qualité de contractuelle, du 07 mars au 30 juin 2019, sur la base du 5^{ème} échelon de l'échelle 2 du grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe. L'assemblée donne son accord.



Comptes rendus

Conseil municipal du 06 mars 2019

CONTRAT AIDÉ DANS LE CADRE DU PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

Monsieur le Maire précise que Jean-Luc MEILHAN, qui a donné satisfaction lors du remplacement d'un agent en congé maladie en 2018, peut bénéficier d'un emploi aidé dans le cadre du parcours emploi compétences. Il ajoute que le recrutement pourrait intervenir sur la base d'un temps complet sur une durée d'un an, l'aide de l'Etat étant de 50 % sur 20 h. L'assemblée accepte ce recrutement à effet du 1^{er} mai prochain. Les conditions de rémunération de l'agent seront étudiées lors d'une réunion de la commission Personnel, avant d'être soumises au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Christian LASSERRE précise que Jean-Philippe LANTONNET n'a pas souhaité que son contrat soit renouvelé à la cantine scolaire. Il ajoute qu'Alison PAPEGAEY assurera jusqu'à la fin mars ce poste, celle-ci étant remplacée sur ses fonctions initiales pendant cette même période par Elodie LARRERE. De plus Audrey IRIGOY, ne renouvelant pas son congé parental, réintègrera son poste au 27 avril prochain.

QUESTIONS DIVERSES

La Communauté Saint-Martin, association Loi 1901, sollicite, dans le cadre d'un pèlerinage et d'une marche pendant 10 jours entre Saint-Vincent de Paul et Lourdes, l'occupation de divers bâtiments, pour l'accueil et l'hébergement de 400 jeunes lors d'une étape sur la commune les 02 et 03 août prochains. Les locaux seront restitués nettoyés. L'assemblée donne un accord de principe pour la mise à disposition gracieuse des arènes, du hall, de la salle des associations, des douches et sanitaires attenants, d'un parking de 10 places ainsi que d'une partie de la place des arènes (pour les repas). Il conviendra de fermer à cette occasion une partie de la place des arènes.

Dans le cadre d'une réflexion sur les circuits courts dans la restauration collective le Pays Adour Chalosse Tursan est à la recherche de collectivités volontaires. Monsieur le Maire précise qu'il a assisté avec Stéphanie VALDEVIT à une réunion à cette fin. En effet il sera obligatoire à compter de 2022 de servir au moins 50 % de produits durables (dont peuvent faire partie les produits locaux) ou de labels de qualité, avec un minimum de 20 % de produits bio ou « en reconversion ». Le bureau d'études, missionné par le Pays, rencontrera prochainement le personnel concerné.

Monsieur le Maire soumet la proposition de fournitures de yaourts fermiers produits par Jean-Luc DUBECQ avec une remise de 5 % au-delà d'une commande de 100. L'assemblée accepte de s'approvisionner en yaourts fermiers.

Monsieur le Maire fait part que dans le cadre de l'extension d'un bâtiment par l'entreprise TRE FROID, une participation de l'ordre de 21 000 € est demandée par ENEDIS pour des travaux d'extension nécessaires hors du terrain d'assiette de l'opération. Les élus font part de leur étonnement sur cette mise à contribution de la commune. Monsieur le Maire se renseignera et rencontrera Monsieur TREMONT pour l'en aviser.

La liste des travaux d'adduction d'eau potable effectués par le Syndicat des Eschourdes de 2014 à 2018 est communiquée.

Un lot est réservé au lotissement de Pourcicam. La commercialisation des lots pourrait être annoncée début mai.

Monsieur le Maire rend compte de la réunion entre Monsieur le Préfet, Madame la sous-préfète, divers responsables de l'administration et les élus communautaires. A été notamment évoquée la définition des zones inondables et humides (qui pourrait peut-être se revoir), les premières étant déterminées par la mémoire collective. Monsieur le Préfet a abordé également les mariages de communautés. Il a déclaré « Être pour les mariages d'amour, accepter les mariages de raison et être contre les mariages forcés ». Autre point discuté : les fermetures de classe conduisant cependant à un meilleur taux d'encadrement qu'actuellement en raison du nombre d'enfants en baisse à l'échelle du département.



Comptes rendus

Conseil municipal du 09 avril 2019

PROJETS DE TRAVAUX BÂTIMENTS

Ecole

La deuxième phase de travaux aux écoles sera réalisée pendant les vacances de printemps.

Considérant la nécessité de mettre en place une porte tiercée afin de permettre une capacité d'accueil de la salle de sieste au-delà de 19 personnes ainsi que d'opter pour une autre solution d'isolation, l'assemblée, à l'unanimité, accepte les avenants ci-dessous :

Lot 3 Etanchéité : Sarl ESBH : - 1 425.85 € H.T., ramenant ainsi le montant du marché de 3 596.15 € H.T. à 2 170.30 € H.T.

Lot 5 Menuiserie bois : DUPIN et fils : - 125 € H.T., ramenant ainsi le montant du marché de 20 822.44 € H.T. à 20 697.44 € H.T.

Cuisine du Belvédère

Les travaux d'aménagement de la cuisine au Belvédère avancent plus rapidement que prévu, cela laisse entrevoir une réception de chantier possible au 20 mai prochain, au lieu de fin juin initialement.

Afin de réduire, de façon significative, la consommation électrique, l'assemblée accepte de remplacer les luminaires étanches prévus par des pavés LED pour un supplément de 400 € H.T.

L'avenant correspondant à passer pour le lot 4 Electricité avec Energies 40 est approuvé, portant ainsi le montant du marché de 3 440 € H.T. à 3 840 € H.T.

Il conviendra d'informer les utilisateurs de la salle du Belvédère et de l'ADMR des travaux de carrelage de la venelle qui généreront quelques perturbations sans pour autant condamner l'accès à ces locaux.

PROJET TRAVAUX ROUTIERS

Ludovic NOUGARO informe des réfections de route retenues par la Communauté de Communes, à savoir, le chemin de Hitton -entre deux virages- et le chemin du Lucq -de la route d'Estibeaux au croisement de la propriété de Mr DUPOUY-.

La route de la Barthe n'a, quant à elle, pas été retenue, en raison d'autres priorités sur le territoire de la communauté, ce qui n'est nullement dérangeant le syndicat des Eschourdes devant auparavant procéder au remplacement de la canalisation d'eau potable.

FIXATION DES TAUX DES TROIS TAXES COMMUNALES

Monsieur le Maire commente à l'assemblée l'état de notification 2019 des trois taxes communales communiqué par les services fiscaux. Il en ressort un montant global de taxes directes locales, avec des taux identiques à 2018, de 646 972 €, les allocations compensatrices étant estimées à 43 967 €, soit une augmentation de recettes fiscales de 3.63 % par rapport à 2018. Monsieur le Maire propose d'examiner dans un premier temps le budget avec le produit fiscal ci-dessus avant de passer au vote des taux.

BUDGETS PRIMITIFS

Forêt sectionale de POMAREZ-GERT

Le budget est adopté à l'unanimité, tel que présenté ci-dessous (vote par chapitres en fonctionnement).
Section de fonctionnement

| Dépenses | | Recettes | |
|---------------------------------|------|---|------|
| 011 charges à caractère général | 5000 | 70 produits services , domaines et ventes | 5000 |
| TOTAL | 5000 | TOTAL | 5000 |



Comptes rendus

Conseil municipal du 09 avril 2019

Lotissement du Pont du Bos

Le budget est adopté à l'unanimité, tel que présenté ci-dessous (vote par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement).

| Section investissement | | | |
|--------------------------------------|-------------------|--|-------------------|
| DEPENSES | | RECETTES | |
| 168748 - Commune | 141 702,77 | | |
| 1641 - Emprunt | 430 000,00 | | |
| | | 3355-040 - Terrains | 278 372,60 |
| | | 001 - Excédent reporté | 293 330,01 |
| TOTAL | 571 702,77 | | 571 702,61 |
| Section de fonctionnement | | | |
| DEPENSES | | RECETTES | |
| 6045 - Travaux | 260 000,00 | 7552 - Subvention commune | 46 171,76 |
| 66111 - Intérêts | 45 799,00 | | |
| 7133-042 - en cours de production | 278 372,76 | 7015 - Vente de terrains | 538 000,00 |
| 608-043 - Frais accessoires terrains | 45 799,00 | 796-043 Transferts charges financières | 45 799,00 |
| TOTAL | 629 970,76 | | 629 970,76 |

Lotissement de Poursicam

Le budget est adopté à l'unanimité, tel que présenté ci-dessous (vote par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement).

Section investissement

| DEPENSES | | RECETTES | |
|------------------|-------------------|------------------------|-------------------|
| 168748 - Commune | 170 227,97 | | |
| 1641 - Emprunt | 200 000,00 | | |
| | | 3355-040 - Terrains | 229 133,46 |
| | | 001 - Excédent reporté | 141 094,51 |
| TOTAL | 370 227,97 | | 370 227,97 |

Section de fonctionnement

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--------------------------------------|-------------------|--|-------------------|
| 6522 - Reversement excédent BP | 15 666,54 | | |
| 6045 - Travaux | 135 000,00 | | |
| 66111 - Intérêts | 14 200,00 | | |
| 7133-042 - en cours de production | 229 133,46 | 7015 - Vente de terrains | 394 000,00 |
| 608-043 - Frais accessoires terrains | 14 200,00 | 796-043 Transferts charges financières | 14 200,00 |
| TOTAL | 408 200,00 | | 408 200,00 |

L'acquisition, auprès d'Elie GUICHEMERRE, d'une bande de terrain d'une vingtaine de mètres carrés s'avère nécessaire dans le cadre de l'aménagement du giratoire selon les préconisations du Conseil Départemental. Le propriétaire propose une cession gracieuse moyennant le goudronnage de l'entrée de son garage.

Leny LA GOUTE a proposé de rédiger l'acte administratif pour cette transaction. L'assemblée donne son accord. A ce jour trois lots sont réservés.



Comptes rendus

Conseil municipal du 09 avril 2019

Photovoltaïque

Le budget est adopté à l'unanimité, tel que présenté ci-dessous (vote par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement).

Section de fonctionnement

| DÉPENSES | | RECETTES | |
|---|---------------|---------------------------|---------------|
| Libellés | Prévisions | Libellés | Prévisions |
| 11-6061 Fournitures non stockables | 600 | 0- 7011 Vente électricité | 17 154 |
| 11-61521 bâtiments publics | 1 000 | | |
| 11-6156 Maintenance | 1 100 | 02 Résultat reporté | 26 858 |
| 11-6352 taxes sur chiffres d'affaires non récup | 900 | | |
| 12 Charges de personnel et frais assimilés | 2 000 | | |
| 6-66111 Intérêts | 4 500 | | |
| 23 Virement à la section d'investissement | 28 652 | | |
| 42 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 5 800 | | |
| TOTAL | 44 012 | TOTAL | 44 012 |

Section d'investissement

| DÉPENSES | | RECETTES | |
|---|--------------|---|--------------|
| Libellés | Prévisions | Libellés | Prévisions |
| 1641 Remboursement capital emprunt | 5400 | Excédent reporté | 15347 |
| 21-2153 installation à carac spécifique | 44399 | 040 opé d'ordre de transfert entre sect | 5800 |
| | | 021 vir. Section invest. | 28652 |
| TOTAL | 49799 | TOTAL | 49799 |

Commune

Le budget est adopté à l'unanimité, tel que présenté ci-dessous (vote par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement).

Section de fonctionnement

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|------------------|--|------------------|
| 011 Charges à caractères | 381 060 | 013 Atténuations de charges | 2 500 |
| 012 Charges de pers. et frais assimilés | 527 900 | 70 Prod. des serv. du domaine, vente | 112 520 |
| 65 Autres charges de gestion cour | 234 217 | 73 Impôts et taxes | 906 761 |
| 66 Charges financières | 44 100 | 74 Dotations et part. | 319 454 |
| 023 virement à la section invest. | 313 656 | 75 Autres prod. de gest. cour. | 73 000 |
| 042 ordre de transfert entre sections | 11 016 | 76 Produits financiers | 10 587 |
| | | 77 Produits exceptionnels | 1 820 |
| | | 042 Opé. ordre de transfert entre sec. | 2 700 |
| | | R002 Résultat reporté | 82 607 |
| Total | 1 511 949 | Total | 1 511 949 |



Comptes rendus

Conseil municipal du 09 avril 2019

Section d'investissement

| PROGRAMMES | DEPENSES | | RECETTES | | Solde |
|---|---------------|----------------|---------------|------------------|----------|
| | Report | Voté | Report | Voté | |
| 62 TRAVAUX DIVERS C.C. | 120000 | 102500 | | | -212 500 |
| 21100 terrains nus | | 15000 | | | |
| 2315 Installations mat et outillage | 120000 | 87500 | | | |
| 13 subv d'investissement | | | 10 000 | | |
| 64 ACQUISITION MATERIEL OUT. MOB. | 52000 | 80000 | | | -132 000 |
| 2188 autres | 52000 | 80000 | | | |
| 92 GROSSES REPARATIONS BAT CNAUX | 11800 | 45000 | | | -56 800 |
| 2313 constructions | 11800 | 45000 | | | |
| 117 AMENAGEMENT D'ESPACES VERTS | 3400 | 5000 | | | -8 400 |
| 2121 plantations arbres arbustes | 3400 | 5000 | | | |
| 163 CHAUFFAGE HALL DES SPORTS | | | | 4 884 | 4 884 |
| 1323 subv equip, non transf, | | | | 4 884 | |
| 165 MISE EN ACCESSIBILITE BAT CX | 5000 | 10000 | | | -15 000 |
| 2315 installation mat et outil | | | | | |
| 167 AMENAGEMENT CUISINE BELVEDERE | 71231 | 12000 | | | -83 231 |
| 2313 construction | 71231 | 12000 | | | |
| 168 REFECTION SANITAIRES ECOLE | 190739 | 130000 | | | -166 739 |
| 2313 constructions | 190739 | 130000 | | | |
| 13 subventions d'investissement | | | | 154 000 | |
| 169 BATIMENT DE STOCKAGE MATERIEL | 15000 | 35000 | | | -50 000 |
| 2313 constructions | 15000 | 35000 | | | |
| 171 TOITURE SALLE DES FETES | | 60204 | | | -60 204 |
| 2313 constructions | | 60204 | | | |
| 172 RENOVATION LOCAL 3ème AGE | | 20000 | | | -20 000 |
| 2313 constructions | | 20000 | | | |
| TOTAL | 469170 | 499704 | | 158 884 | |
| OPERATIONS FINANCIERES | | | | | |
| 001 déficit d'investissement reporté | | 354787 | | 104 383 | |
| 1641 emprunts en unités monétaires | | 176516 | | | |
| 040 opération d'ordre de transfert entre sections | | 2700 | | | |
| 1068 excédent de fonctionne capitalisé. | | | | 354 787 | |
| 27 638 créances autres établis publics | | | | 21 560 | |
| 2764 créances sur personnes de drt privé | | 21500 | | 20 000 | |
| 024 Produits de cessions | | | | | |
| 021 virement de la section de fonctionnement | | | | 313 656 | |
| 040 opération d'ordre entre sections | | | | 11 016 | |
| 10222 F.C.T.V.A. | | | | 169 167 | |
| 10226 taxe d'aménagement | | | | 6 137 | |
| TOTAUX | 469170 | 700420 | 10 000 | 1 159 590 | |
| TOTAUX | | 1169590 | | 1 169 590 | |



Comptes rendus

Conseil municipal du 09 avril 2019

Les subventions suivantes sont octroyées

- Amicale Sapeurs Pompiers : 670 €
- APP du Canton d'Amou : 120 €
- Assoc de Défense des Droits des Accidentés et Handi : 100 €
- Assoc des Conjointes Survivants : 180 €
- Club du 3^{ème} Age : 180 €
- CLAP : 100 €
- Comité de Jumelage : 100 €
- Comité des Fêtes : 10 000 €
- ADMR : 450 €
- Coopérative Scolaire (voyage) : 800 €
- Assoc des Parents d'Elèves : 1000 €
- Société de chasse : 430 €
- Prévention routière : 100 €
- FNACA : 500 €
- Gymnastique Pomarézienne : 100 €
- Harmonie Pomarézienne : 32000 €
- Ligue contre le Cancer : 180 €
- Octofolies : 500 €
- Pétanque Pomarézienne : 100 €
- Pomarez Patchwork : 100 €
- Pomarez Arènes et Tradition : 100 €
- Restaurant du Cœur : 474 €
- Société des Amis de l'Eglise : 100 €
- Souvenir Français : 100 €
- USP : 15950 €

La convention habituelle de subventionnement et de mise à disposition de locaux auprès de l'harmonie est acceptée.

Ludovic NOUGARO fait part des travaux de voirie 2019 : Traversée piétonne Ephad, enrobé local chasse zones du Yout et Bautiaa, continuité des trottoirs jusqu'au cimetière, réalisation de caniveaux et stationnements avenue de la course landaise. Divers travaux 2018 restent également à réaliser. Pas de marquages de lignes prévus cette année, si ce n'est ceux de 2018 restant à faire. Il conviendra d'engager une réflexion d'ensemble sur le marquage de la place des arènes.

Monsieur le Maire rappelle la contribution d'un montant de 21 916 € demandée par ENEDIS (après application d'un taux de réfaction de 40 %) dans le cadre de l'extension d'un bâtiment par l'entreprise TRE FROID. Il précise que depuis quelques mois le service instructeur des permis de construire de Dax ne consulte plus les gestionnaires de réseaux. Il continuait cependant à effectuer cette démarche alors qu'elle relève des maires depuis 2009. Ceci explique que la commune n'ait pas été informée de la nécessité d'une extension. Si tel avait été le cas la commune aurait sollicité le Sydec pour en assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée et ce dernier aurait contribué à hauteur de 66 %, la différence restant à la charge de la collectivité. Monsieur le Maire ajoute que malgré les discussions entre Enedis et le Sydec aucune solution n'a pu être trouvée pour un transfert de la maîtrise d'ouvrage au Sydec. Il précise que la contribution sera cependant moindre dans la mesure où la tranchée, prévue sous chaussée dans le devis, devra passer en accotement. Pour Jean-Claude HAYET cette participation devrait plutôt incomber à la Communauté de Communes qui perçoit la CFE.



Comptes rendus

Conseil municipal du 09 avril 2019

Acquisitions de matériel outillage et mobilier : camion, chariot de lavage, cendriers muraux, coffre à outils, feux comportementaux, panneaux de signalisation, tracteur tondeuse neuf, fourgon, structures de jeux pour l'école et le jardin public, signalétique, totem, illumination, garages à vélos.

Grosses réparations bâtiments communaux : Divers travaux d'électricité dans les salles communales, alimentation électrique de la station de relevage, alarmes incendie de l'école et centrale PPMS, revêtement en pépites devant la médiathèque, climatisation de la mairie.

Travaux Adap 2019 : selon calendrier d'accessibilité pour 2019 : local des chasseurs, sanitaires publics, salle des fêtes, stade.

Les élus examinent le budget suivant proposé par les différentes commissions, sans recours à l'emprunt et sans modification du taux des trois taxes.

Les élus examinent le budget suivant proposé par les différentes commissions, sans recours à l'emprunt et sans modification du taux des trois taxes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir pour l'année 2019, les taux suivants :

| | Taux | Bases | Produits |
|--------------------------|---------|-----------|----------|
| Taxe d'habitation | 14.00 % | 1 689 000 | 236 460 |
| Taxe foncière (bâti) | 17.04 % | 1 820 000 | 310 128 |
| Taxe foncière (non bâti) | 54.88 % | 102 800 | 56 417 |
| | | | 603 005 |

Le montant global de taxes directes locales attendu est de 646 972 €, les allocations compensatrices étant estimées à 43 967 €.

Le budget est également adopté à l'unanimité tel que présenté ci-dessus

(vote par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement).

CONVENTION DE TRANSFERT FINANCIER ASSAINISSEMENT COLLECTIF/SYNDICAT DES ESCHOURDES

Suite à la décision du Conseil Municipal du 05 JUIN 2018 de transférer au Syndicat des Eschourdes la compétence assainissement collectif, sur la proposition de Monsieur le Maire, l'assemblée, à l'unanimité, approuve la convention à passer avec cette collectivité pour fixer les modalités de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers ainsi que les financements nécessaires à l'exercice de cette compétence et arrêtant le résultat global de clôture à transférer au 31/12/2018 à - 8 903.06 €, décomposé comme suit :

- Résultat de fonctionnement : + 8 106.22 €
- Résultat d'investissement : - 17 009.28 €



Comptes rendus

Conseil municipal du 09 avril 2019

SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATION

Monsieur le Maire rappelle la nécessité, dans le cadre de l'aménagement du lotissement communal de Pourcicam, d'un bassin de rétention et d'eaux pluviales, envisagé sur des parcelles contiguës, propriété de Mr Jean-Charles SEGA. Les élus acceptent à l'unanimité la servitude suivante relative au passage de canalisation et d'implantation d'un bassin de rétention des eaux pluviales :

- **Fonds servants :**

Propriété de Mr Jean-Charles SEGA : section F n°s 232p et 514p

- **Fonds dominants : emprise lotissement communal de « Pourcicam » :**

Propriété de la commune de POMAREZ : section AB n° 465 et Section F n° 474

- **Conditions d'exercice :** des plus étendues, les propriétaires des fonds servants s'engagent à laisser libre accès à tout technicien susceptible d'intervenir pour l'entretien ou tout dysfonctionnement sur le réseau et le bassin de rétention et d'eaux pluviales.

En contrepartie, les propriétaires des fonds dominants s'engagent à remettre le terrain en état. Les frais notariés liés à cette servitude établie par Maître BOUILLAUD, approximativement de 990 €, seront pris en charge par la collectivité.

CRÉATION D'UN POSTE : PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE

Jean-Luc MEILHAN pouvant bénéficier du dispositif parcours emploi compétence, l'assemblée décide à l'unanimité de créer dans ce cadre, à compter du 02/05/2019, pour une durée de 12 mois renouvelable, un poste d'adjoint technique sur la base de 35 h par semaine. La rémunération est fixée sur la base du SMIC + 6 %. L'agent aura dix heures supplémentaires par mois.

MOTION ECOLE

L'amendement au projet de loi sur l'école de la confiance, adopté le 30 janvier par la commission éducation de l'Assemblée nationale, crée des « établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux » en associant collège et écoles sur le même secteur de recrutement. Cet amendement modifie profondément la structure de l'école sous couvert de « faciliter le parcours et le suivi individuel des élèves » de la PS à la 3ème. Il s'agit en effet de regrouper « les classes d'un collège et d'une ou plusieurs écoles situés dans le même bassin de vie » soit « en réseau en restant sur leurs sites respectifs », soit en se regroupant « au même endroit en fonction du projet, du souhait de la communauté éducative et des caractéristiques du territoire ». Ces établissements seraient dirigés par le principal du collège qui chapeauterait un ou plusieurs « adjoints » dont au moins un issu du primaire en charge des écoles. A la demande de Mme Corinne RUIZ, directrice de l'école primaire, le conseil municipal, à l'unanimité, s'oppose au projet de loi sur l'école de la confiance comme présenté ci-dessus.



Comptes rendus

Conseil municipal du 09 avril 2019

MOTIONS ONF

L'assemblée, à l'unanimité, accepte la motion présentée par la Fédération nationale des Communes Forestières décidant de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFiP.

Le conseil municipal apporte son soutien à plusieurs syndicats de personnel de l'Office National des Forêts et demande au gouvernement :

- L'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF.
- Le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales.
- Le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

QUESTIONS DIVERSES

Suite aux échanges avec la Direction des Projets de la Poste, cette dernière propose les horaires suivants, sensiblement identiques à la demande des élus, à compter de septembre prochain :

| Horaires | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-----------|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Actuels | 08:30 12:00 | 08:30 12:00 | 08:30 12:00 | 08:30 12:00 | 08:30 12:00 | 08:30 12:00 |
| | 14:00 16:30 | 14:00 16:30 | 14:00 16:30 | 14:00 16:30 | 14:00 16:30 | |
| Envisagés | 08:30 - 12:30 | 08:30 12:30 | 08:30 12:30 | 08:30 12:30 | 08:30 12:00 | |
| | 14:30 16:30 | 14:30 16:30 | 14:30 16:30 | 14:30 16:30 | 14:00 16:30 | |

L'assemblée en prend note, sans observation.

Claude LASSERRE précise que Béatrice PORA, qui détient une formation de cuisinière, est embauchée à compter du 1er avril 2019 jusqu'au 31 mai 2019 à la cantine scolaire, Patricia LABASTE ne pouvant reprendre son poste dans l'immédiat.

Le bureau d'études, missionné par le Pays, pour la mise en place de la norme applicable à partir de 2022 sur les circuits courts dans la restauration collective rencontrera les agents concernés dans l'après-midi du 24 avril prochain.

Monsieur le Maire informe de l'avancement du PLUi précisant qu'à l'heure actuelle le bureau d'études qui a déposé le bilan n'est pas remplacé. L'ADACL préconise de casser le contrat, ce vers quoi la communauté ne semble pas s'orienter. Cette situation n'est cependant pas embarrassante pour la commune, le PLU restant toujours en vigueur.

Suite à la demande d'un acquéreur potentiel du site de l'ancienne laiterie, relative à l'installation d'un garage de réparations de véhicules tous terrains, l'assemblée s'oppose à tout changement de destination à cette fin dans le PLUi, arguant l'impossibilité réglementaire d'une telle zone à cet endroit en rase campagne. Véronique GUILHORRE demande si la commune ne pourrait pas rencontrer les responsables de l'évêché quant au devenir du site de la maison de retraite de Bernède. Une discussion s'ensuit à ce sujet.



Comptes rendus

Conseil municipal du 07 mai 2019

TRAVAUX DES BÂTIMENTS

Ecoles

La deuxième phase des travaux aux écoles, relative à la peinture extérieure, a été entreprise durant les vacances de printemps, de même que la rénovation des sanitaires extérieurs. Des toilettes provisoires, fonctionnelles dès le premier jour de rentrée à l'issue des vacances de Pâques, ont été installées dans la cour arrière de l'école. Il a été décidé en cours de chantier la pose d'un store occultant sur la façade sud de la salle de sieste, identique à ceux posés sur la façade nord, le brise-soleil prévu n'étant pas suffisant pour ce type de salle.

Il est décidé la couverture des bacs à sable par une bâche et la conservation des arbres dont le pied sera cerné d'un tapis en résine. Ludovic NOUGARO précise qu'il convient de se déterminer sur les structures de jeux avant la réalisation des enrobés. Il donnera les directives d'aménagement à l'entreprise BAUTIAA, dont l'intervention pour ces travaux est fixée par les élus à la semaine 31, soit du 29 juillet au 02 août, celui-ci ajoutant que les engins ne pourront accéder que par l'entrée côté du primaire.

Suite au signalement par Jérôme ROBILLARD de la dégradation et de la dangerosité des caniveaux en béton situés dans la cour arrière, Ludovic NOUGARO a sollicité un devis de remplacement intégrant la récupération de la pente des sanitaires extérieurs et des rampes des classes.

Jérôme ROBILLARD ajoute qu'en raison de l'absence d'entretien des caniveaux, l'eau s'écoule par le talus le long du hall des sports. Christian LASSERRE contactera SOGEDO pour un examen de ceux-ci.

Belvédère

Une pré-réception est programmée pour le 20 mai prochain, le carrelage et la faïence étant en cours de finition et le carrelage de la venelle réalisé.

L'avenant négatif à passer avec l'entreprise LABAT, titulaire du lot « Plâtrerie », consistant en une modification de l'isolation, est accepté pour un montant de - 1780.49 € H.T., ramenant ainsi le montant du marché de 9 139.61 € H.T. à 7 359.12 € H.T.

Salle des fêtes

Jérôme ROBILLARD informe qu'il a sollicité des devis pour la peinture extérieure de la salle des fêtes, travaux qui seront intégrés à la rénovation de la toiture pour laquelle il a déjà un devis. Françoise LAHITTE précise l'obligation pour les collectivités locales depuis le 1er octobre dernier de dématérialiser intégralement les procédures de passation des marchés publics dont le montant est supérieur à 25 000 € H.T. Aussi il conviendra de s'y conformer en raison du coût des travaux sur la toiture. Une subvention au titre du FEC 2019 (fonds d'équipement des communes) sera sollicitée sur ces travaux de la toiture.

Hall des sports

La commission de sécurité a émis lors de sa visite du mardi 30 avril 2019 pour la salle André GARBAY un avis défavorable alors que son passage, pour Monsieur le Maire, n'avait pas un caractère officiel en raison du projet d'aménagement à l'étude.

Le bureau d'études BETEL, missionné par la commune pour le projet d'extension d'une salle de stockage et d'élévation du niveau de sécurité de l'ensemble du bâtiment, était en conséquence convié.



Comptes rendus

Conseil municipal du 07 mai 2019

Hall des sports (suite)

Jérôme ROBILLARD, également présent, précise que certaines anomalies relevées lors d'essais ont pu être corrigées ou le seront rapidement. Ainsi un système, désactivé depuis son dernier déclenchement a été, dans l'après-midi, réarmé, les néons des blocs de secours également remplacés à ce moment-là et la programmation du remplacement des éclairages d'ambiance fixée au jeudi suivant en raison de la nécessité de louer une nacelle. Il rappelle l'incompatibilité du système d'alarme incendie, désormais obsolète, dont le remplacement sera intégré au projet d'élévation du niveau de sécurité. Les alarmes flashes mises en attente avec accord du bureau de contrôle lors de la rénovation des vestiaires seront par la même occasion réalisées.

L'instabilité au feu des ossatures métalliques de la salle des associations et vestiaires basket est contraignante dans le type d'alarme en place. Jérôme ROBILLARD préconise de déposer les plafonds de cette aile et d'ignifuger toutes les fermes (ce qui représenterait un coût de l'ordre de 10 000 €). En contrepartie, le type de la future centrale incendie, serait moins poussé technologiquement donc moins onéreux. Celui-ci aurait également un deuxième avantage, celui d'éviter toute la détection actuelle installée dans les combles avec la surveillance permanente et sa maintenance. (A l'origine du dysfonctionnement le jour de la commission). L'assemblée adhère à cette option. Monsieur le Maire précise que l'avis défavorable devrait être levé par la commission d'arrondissement réunie ce jour.

Jérôme ROBILLARD conseille la nomination d'un référent au sein des services techniques pour assurer la surveillance des systèmes de sécurité incendie en complément de la maintenance assurée à ce jour par la société SIEMENS.

Christian LASSERRE précise qu'il demandera au service technique d'adapter un meuble de la salle de sieste, désormais trop grand après la modification d'ouverture de cette pièce.

TARIFS DE LOCATION BELVEDERE

Considérant l'aménagement d'une cuisine à la salle du Belvédère, il convient de déterminer le montant de la location. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte les tarifs ci-dessous :

Particuliers pomaréziens : 80 €

Particuliers et associations venant de l'extérieur : 160 €

Associations locales ou cantonales à but non lucratif : gratuit

Des cautions, équivalentes à la location, seront demandées.

D'autre part, l'assemblée décide également, suite aux travaux de rénovation, de relever les tarifs de la salle du Belvédère déterminés en 2004, et de les fixer :

Pour les particuliers pomaréziens : 70 €

Pour les particuliers et associations venant de l'extérieur : 140 €

Pour les associations locales ou cantonales à but non lucratif : gratuit

Ces tarifs entreront en vigueur pour toute occupation à compter du 1er juillet prochain.

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux d'aménagement des trottoirs, relatifs à la sécurisation des piétons jusqu'au cimetière et aux abords du nouvel EHPAD, feront l'objet d'une demande de subvention au titre des amendes de police. Ludovic NOUGARO ajoute que les panneaux signalant les places des PMR (personnes à mobilité réduite) ont été mis en place.



Comptes rendus

Conseil municipal du 07 mai 2019

AUTORISATION DE PASSAGE ET STOCKAGE EN FORÊT

Monsieur le Maire fait part de la demande de l'ONF établie pour le compte de Mme Marie BEDORA-FAURE. Il s'agit d'un droit de passage, par la forêt communale de POMAREZ et l'accès à une place de stockage aux abords de la piste forestière, pour la sortie de ses bois se situant sur sa propriété du « Bedat ». En effet même si les parcelles concernées sont accessibles, aucune place de stockage ne peut être envisagée par le chemin existant. Les élus accordent, pour cette occasion, ce droit de passage dans la forêt communale -dont le tracé de cette sortie a été validé par un agent de l'ONF- ainsi que l'occupation de la place de stockage.

Est également présentée une demande d'autorisation, pour le compte de ce même propriétaire, d'entreposer durant quelques semaines du bois-énergie sur une place de dépôt aménagée en bordure du chemin communal de Beoulaygue. Ainsi le forestier pourrait sortir les bois en toute sécurité et en évitant le broyage sur le bord de la départementale. L'assemblée donne son accord.

Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'Office National des Forêts de réglementer l'accès aux places de dépôts de bois communales utilisées par les propriétaires privés pour le stockage de leur bois. Les élus décident que pour chaque occupation d'une aire de dépôt de bois sur tout le territoire communal un loyer de 80 € par mois (prix moyen pratiqué par d'autres collectivités -source ONF) sera demandé au particulier. Un contrat de location, stipulant notamment la réalisation des états des lieux, avant et après stockage, est adopté. L'ONF en assurera la gestion pour les aires situées dans la forêt communale. En dehors de ce périmètre la tâche incombera à un responsable communal. Les deux autorisations accordées ci-dessus y seront soumises.

DOSSIER REALITE VIRTUELLE DES ARÈNES

Monsieur le Maire rappelle la décision d'accorder à l'APAT, dans l'attente du versement des subventions de l'Europe et du Conseil Départemental, une avance remboursable pour l'achat de casques pour une immersion en 3D lors d'une course landaise. Il donne lecture d'un courrier du Pays Chalosse Tursan stipulant la condition, imposée par l'Europe, d'une prise en charge obligatoire de 18 % par la commune, l'Europe pouvant intervenir à 72 %. Cependant l'enveloppe financière étant atteinte, l'Europe a lancé un nouvel appel à projet. Aussi il est demandé d'y inscrire cette opération et d'en préciser l'entité porteuse du projet lors de la réunion de jeudi prochain au Pays Chalosse Tursan. Monsieur le Maire ajoute qu'un nouveau devis, d'un montant de 10 960 € H.T. -alors que le premier était de l'ordre de 18 000 €, est proposé par une autre société contactée. Ainsi la contribution de la commune s'élèverait à 1 972.80 €, 7 891.20 € pour l'Europe et à 1096 € pour l'APAT ou le Conseil Départemental. Restant la TVA pour 2 192 €. Affaire à suivre.

QUESTIONS DIVERSES

Trois candidats au poste de rédacteur sont convoqués pour un entretien avec la commission Personnel samedi matin 11 mai. Monsieur le Maire invite tous les élus intéressés à y participer.

Pascal CASSIAU représentera la Municipalité lors de la Coupe des Landes de Tennis de Table qui se déroulera sur notre commune le 02 juin prochain.

Les mamans 2018 seront honorées lors d'une réception en mairie le 25 mai à 11 h.

501 stères de bois sont à ce jour réservés.

La limitation de la vitesse à 50 kms/h de la route de la Gare, contestée par quelques personnes, est pour Jean-Claude HAYET bien justifiée le différentiel n'étant que de huit secondes supplémentaires par rapport à une vitesse à 80 kms/h. Aussi l'assemblée maintient la mise en place de cette mesure.

Jean-Claude HAYET informe d'importants dégâts occasionnés, par le passage d'un engin agricole le 1er mai, sur les parapets de deux ponts. Monsieur le Maire précise la prise en charge de ces sinistres par la communauté des communes, compétente sur ces routes.



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES



En ce premier semestre 2019, l'APAT porte un bilan d'activité relativement important au regard de l'âge de l'association et de ses adhérents ...

Actuellement forte de 92 adhérents l'APAT est reconnue dans le milieu « coursayre » et sa notoriété lui permet d'intéresser l'éducation nationale !

Les visites de groupes ont débuté en Mai, grâce à une équipe d'Ambassadeurs d'une douzaine de bénévoles très assidus aux stages d'initiation permettant d'accompagner les visiteurs.

Notons le TOP VISITE à ce jour :

La superbe journée du 1^{er} juillet, s'ouvrait sur l'accueil d'un groupe étrange et venu d'ailleurs, les SERVANTES de MARIE ? OUF... Les émotions devant la vidéo, l'admiration de l'architecture, les secrets des torils, et les curiosités de la grange expo... auxquelles viennent s'ajouter les frissons au milieu des coursières... tout cela consomme des calories et nécessite le réconfort ... ! L'apéritif de Christophe délivre un énorme « bénédicité » en basque

Suivi de nombreuses « basqueries » finalisées par l'agur et aqueros mountanhos de notre surprenante cuisinière Marie.

Seul Michel, en Monseigneur pouvait nous séparer de ces dynamiques basquaises, en les accompagnant visiter notre église avant de lâcher quelques larmes de bonheur...

L'APAT ne fait pas seulement œuvre d'accueil, mais développe aussi les relations, et l'amitié en organisant des sorties conviviales sur le thème « coursayre ».

A MAYNUS le 23 mars, une cinquantaine d'adhérents ont visité la ganaderia en carriole, avant de participer au retour de notre Jeannot grand cordier, dans les arènes du site et au cours d'une « ferrade » ensoleillée et arrosée...

Au-delà des activités permanentes, l'APAT s'inscrit désormais dans des projets éducatifs permettant l'initiation des jeunes aux traditions et en particulier à la Course LANDAISE.

IL s'agit donc de participer au PROJET GASCON, en créant une structure d'accueil et des ateliers recevant les élèves des Landes, Gironde, et P. Atlantiques sous l'autorité de l'éducation nationale.

Une réalisation qui mettrait Pomarez au centre de l'initiation « coursayre » pour les jeunes de 5 à 11 ans.

Le deuxième semestre est en cours avec de nombreux événements:

- Festival des jeunes écarteurs le 15 septembre à SAMADET,
 - Excursion en CAMARGUE 12 et 13 Octobre, Championnat des AS
 - Assemblée Générale « gastronomique » fin novembre,
 - Haille de Nadaou le 21 Décembre Place des Arènes
- Décidément oui, à l'Association Pomarez Arènes Traditions, Chacun trouve sa place dans l'activité ou le simple soutien de son choix.

NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

LES AMIS DE L'ÉGLISE

Samedi 16 mars : Concert orgue et deux hautbois

La claire soirée printanière du samedi 16 mars a conduit un public nombreux à l'église de Pomarez pour assister à un concert d'exception organisé au profit de l'orgue par les amis de l'église de Pomarez.

Si François Marchal, qui tenait les orgues, et Jérôme Curt, hautboïste professionnel ont coutume de jouer ensemble, ils étaient, ce soir-là, rejoints par un ancien élève de hautbois, Clément Lafargue, aux racines pomaréziennes.

La coloration baroque du programme a séduit l'assistance avec les triosonates de Quantz et Stölzel ou les pièces de Bach notamment. Le voyage s'est cependant étendu dans l'Europe entière et dans le temps avec un concerto de Vivaldi dont le dernier mouvement *allegro-molto* a transporté les mélomanes en Vénétie.

Afin de permettre aux deux hautboïstes de reprendre leur souffle, les pièces en trio alternaient avec des œuvres pour orgue. En plus de la présentation érudite des œuvres, réalisée successivement par chacun des interprètes, l'organiste François Marchal a gratifié le public d'explications sur l'orgue à tuyaux, son mouvement, ses jeux, judicieusement distillées tout au long du programme. C'est ainsi que tout un chacun a pu apprécier le choix délicat d'œuvres romantiques qui ont rendu hommage à l'instrument provenant d'Angleterre avec un *Andante en Ré* majeur de Félix Mendelssohn ou le clin d'œil du final avec le puissant Carillon de Westminster du français Louis Vierne. Nul doute que le public n'oubliera pas le très émouvant dialogue des hautbois qui s'étaient un peu éloignés de l'orgue, lors d'un *Prélude en si mineur* de César Franck joliment nuancé et exécuté avec brio par les trois interprètes.

Après de longs applaudissements, des échanges avec tous les participants ont conclu de façon conviviale cette belle soirée musicale.

Samedi 6 juillet : Nuit des églises 2019

Quelques curieux sont venus au rendez-vous de l'événement de dimension nationale qu'est la Nuit des églises. Cette année, les Amis de l'église exposaient des plans et des dessins inédits provenant des archives communales de Pomarez et des archives municipales de Dax notamment.

C'est ainsi qu'ils ont découvert l'étonnante filiation entre l'église de Pomarez, l'église Saint-Vincent-de-Xaintes de Dax et l'église Saint-Pierre-de-Montrouge dans le 14^e arrondissement de Paris.

L'exposition est restée les jours suivants à disposition des visiteurs.



Le jeudi 8 août



Pomarez accueillera, en préouverture des fêtes patronales, le groupe de renommée internationale « Les trompettes de Versailles ». Composé d'un organiste, Georges Bessonnet et deux de trompettistes : Stéphane Vaillant et Nicolas Pardo, le groupe présentera un répertoire naturellement orienté vers la musique classique et baroque avec des pièces de Couperin, Haendel et Bach mais aussi Mozart et Vivaldi, entre autres. Organisé par les amis de l'église, cet événement se déroulera dans l'église Notre-Dame, à 21h. Libre participation.



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

CLUB DES RETRAITÉS DE POMAREZ

“ Lous Barounets de la Mecque” : GÉNÉRATION MOUVEMENT



Conformément aux projets prévus lors de l'AG de Janvier 2019, le Club des retraités à poursuivi ses activités de partages conviviaux, voyages, repas, rassemblements en plus des activités hebdomadaires que sont l'activité "cartes", l'activité "tricot", l'activité marche, l'activité "échanges multimédia" traitant essentiellement d'informatique.

Ainsi, le 26 avril, nous nous sommes retrouvés dans la salle des fêtes pour une après midi "loto" ou de nombreux lots ont pu être distribués,

Le 15 Mai, nous avons mis à disposition de la Fédération les installations de Pomarez pour supporter le concours départemental "pétanque" de Gmouv40 : terrain de pétanque, buvette, restauration rapide, restauration du midi, tout ceci pour accueillir 250 participants.

Le 1er Juin, nous nous sommes joints, pour ceux qui le souhaitaient, à nos voisins pour effectuer une sortie d'un jour à St Ignace de Loyola. Après la visite du site historique, dynamiquement menée par un guide local expérimenté, nous avons pu partager un copieux repas dans une cidrerie basque et rentrer tranquillement chez nous en flânant le long de la côte basque espagnole dans des sites idylliques pour la vue.

Le 19 Juin, sortie à Biscarrosse. Plus aucun secret sur les hydravions depuis notre visite du musée menée de main de maître par un guide qui connaissait l'histoire à la perfection. Un grand moment sur l'aventure de ces fous volants des origines à l'époque actuelle avec les fameux canadiens en passant par toute l'aéropostale ...La mise en train avait débuté par une croisière en barque à propulsion électrique dans les marais où chaque barreur-guide nous expliquait la faune et la flore dans un dédale inextricable pour un non initié. La journée s'est poursuivie par une visite guidée du Château de Villandraut qui a dû son existence au pape français Clément V: une vue magnifique depuis le sommet des tours. Une douzaine d'heures plus tard nous étions de retour à Pomarez.

Le 29 Juin, nous avons pu apprécier la fraîcheur de la salle du Belvédère pour notre repas grillade traditionnel: à une bonne organisation, une bonne participation et deux maîtres de la grillade à l'action ont permis de passer une très bonne après midi.

A venir prochainement une sortie/visite à Vitoria en Septembre.



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

US POMAREZ TENNIS DE TABLE

Le 2 juin dernier, le club de l'US POMAREZ TT organisait les finales de coupe des landes de Tennis de Table, regroupant 8 équipes adultes et 10 équipes de jeunes de tout le département.

En adultes, la finale a vu le classico landais en mettant en opposition le stade montois à Dax. Plus qu'une rencontre importante, elle était aussi attendue pour notre club puisqu'elle a été l'occasion de voir s'affronter 2 anciens jeunes formés au club de Pomarez ; Julien BELLOCQ côté stade montois et Guillaume NAURY côté Dax.

La victoire est revenue aux dacquois sur le score de 5 à 3 qui conserve son titre.

En parallèle, se déroulait la compétition des jeunes ouverte pour les poussins et benjamin. Le club de Pomarez avait engagé 2 équipes : Benjamin / Anastasia et Mathéo / Maël. Malheureusement pour Maël, une angine est venue le priver de cette magnifique journée. Il a été remplacé par Dylann au dernier moment, mais comme Dylann est minime, cette équipe a joué hors compétition.

Les 2 teams Pomarésiennes ont été coachées toute la journée par l'insatiable Aurélien qui a pris un plaisir immense dans son rôle et se sont affrontées dans le match de classement pour la 9^e et 10^e place. Bravo aux enfants pour cette belle journée. La victoire est revenue aux jeunes dacquois.

Enfin, notre équipe 1 a été sacrée championne des landes de la division Pré Régionale. Après une première phase difficile ponctuée par une descente du niveau régional (R3) vers le niveau départemental (PR) cette équipe a su retrouver une motivation pour aller chercher ce titre et la remontée vers le niveau régional.

Bravo aux joueurs qui ont pris part à cette saison.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée, mais en attendant vous pouvez nous contacter aux coordonnées suivantes :

Eric CAUBET (président)

06.72.41.90.81

caubet.eric@sfr.fr

Nathalie DIMULLE (secrétaire)

06.85.52.31.05

natalexaure@orange.fr

N'hésitez pas à aller consulter notre site internet : <https://uspomareztt.clubeo.com/>



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES



RUGBY CLUB POMAREZ AMOU (RCPA)

Nouveau club né cette année de la fusion entre Pomarez et Amou.

Il se compose d'une centaine de licenciés masculins et féminins (toute classe d'âge confondue).

Pour sa première année, il remporte le titre de champion des Landes, mais aussi une place de finaliste du championnat de France 3ème Série.



ESPOIR CHALOSSE

En images, la toute dernière assemblée générale d'Espoir Chalosse, avant un nouveau départ, une nouvelle identité; Moment fort de cette soirée, l'émouvant discours de Jean Caplanne remercié ici pour son investissement permanent depuis le fondement du club.

Dès aujourd'hui, les deux clubs d'Espoir Chalosse et des Cadets de Chalosse, ne font qu'un !

AVENIR BASKET CHALOSSE

Voici leur nouveau logo réalisé par Olliebrus Studio.



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

USP SECTION JUDO

L'année 2018/2019 se termine avec beaucoup de joie apportée par les judokas

Deux professeurs ont permis le fonctionnement du club :

Chouaïbou KONATE et Mickaël CIBASSIE

Petit tour d'horizon rapide pour notre saison sportive : vraiment de très beaux résultats pour tout le monde cette année !! Quelques poussins ont participé au tournoi des petits tigres (Rion des Landes, Villeneuve de Marsan et Soustons). Lors des rencontres il n'y a pas de récompense, le comité des Landes récompense les enfants à la participation totale par un écusson à mettre sur le judogi. Les petits tigres de bronze (1 participation) Laly Darrigand, Daphnée Forsans, Marianne Gillibert, Corentin Bessierres et Ylhan Dupont. Les petits tigres d'argent (2 participations) : Gabriel Camblong Pradier, Roman Dupouy, Elie Esquer et Yohan Mallet. Les petits tigres d'or (3 participations) : Clara Darricau et Mathis Hontang. Les benjamins, ils ont le critérium des 4 saisons. Enzo Laporte 14,5 pts (1 participation), Emma Vandenberghe 19 pts (1 participation) = samouraï de bronze, Théo Boissière 38 pts (2 participations) = samouraï d'argent et Mathis Laurouaa Bovet 40 pts = samouraï d'argent. A noter également la sélection régionale pour Mathis Laurouaa Bovet et Kilian Orban, niveau le plus haut pour les benjamins. Une grande expérience pour eux, encore félicitations pour ces belles réussites ! Pour nos cadets et notre junior, année riche en émotion. Mickaël Cibassié, enseignant, a de nouveau remis 3 ceintures noires durant l'année. En effet, Romain Bayle, Kaï Lustre et Rémi Lataste, après beaucoup de travail et de motivation, ont réussi leur passage de grade pour la ceinture noire. Les ceintures symbolisent la progression de l'élève et sont délivrées par le professeur jusqu'à la ceinture marron. Ensuite, un examen officiel permet d'obtenir la prestigieuse ceinture noire. La ceinture noire 1er DAN n'est pas une fin en soi. C'est au contraire la possibilité de continuer à progresser en judo. Le grade en judo représente une triple valeur : SHIN, la moralité, l'esprit, le caractère. GI, la technique, l'habileté. TAI, la force du corps, la "forme physique". A noter également que Thomas Lataste n'est qu'à 3 points de l'obtention de sa ceinture noire. Ils seront sûrement acquis d'ici la fin de l'année 2019. Niveau compétition, cette année encore le club de l'USP section judo a été représenté aux championnats de France cadet 1ème DIV à Villebon sur Yvette par Kaï Lustre. Nos autres grands quant à eux, ont continué leur évolution vers le 2ème DAN (grade) de



Cette année, Mickaël Cibassié, enseignant depuis 4 ans au club, a reçu une lettre de félicitations de la fédération française de judo jujitsu et disciplines associées pour saluer son investissement envers ses élèves et le judo. Pour l'occasion, des anciens élèves sont venus au gala pour la lui remettre. Merci à eux pour leur soutien envers leur enseignant malgré l'éloignement dû à la vie personnelle de chacun.

Le samedi 13 avril, nous avons organisé notre repas annuel. Toujours dans la bonne ambiance et la bonne humeur, le club a été ravi de recevoir tous ses convives !!! Nous vous attendons nombreux pour l'an prochain !!

Horaires des cours proposés :

Les cours de TAISO seront réalisés par Mickaël CIBASSIE. Il s'agit de cours dynamiques et rythmés permettant de se maintenir en forme en mêlant assouplissement et renforcement.

Cours : mardis et jeudis 19h30/20h30

Chouaïbou et Mickaël assurent les cours de judo et de jujitsu comme l'an passé.

Les cours de JUJITSU, cours de self-défense, sont toujours aussi dynamiques et se déroulent dans la bonne ambiance et la bonne humeur. Cours : mercredi 20h/21h30

Les cours de JUDO ont un franc succès avec des licenciés assidus.

Cours : mercredis et vendredis, horaires des cours en fonction des âges et des niveaux. N'hésitez pas à venir essayer !! Venez nous voir directement au club (salle des associations).

Inscriptions les 4 et 6 septembre de 18h30 à 20h au club.

Prévoir un certificat médical autorisant la pratique du judo en compétition, jujitsu, taïso (suivant la discipline pratiquée)

Pour tous renseignements : DUBERNET Sandra, présidente de l'USP section judo, 06 83 32 84 42





Courses Landaises Formelles

Comptant pour le Challenge Landes/Béarn

Dimanche 11 Août à 17h GANADERIA DARGELOS

Cuadrilla Nicolas **COMMARIEU**

Entrée 14€

Lundi 12 Août à 21h GANADERIA DEYRIS

Cuadrilla Christophe **AVIGNON**

Club Taurins 13€

Association Jeunes Coursayres 5€

Jeudi 15 Août à 17h GANADERIA DAL

Cuadrilla Christophe **DUSSAU**

Gratuit jusqu'à 18 ans

Animation musicale par l'**HARMONIE POMAREZIENNE**

Imprimé par nos soins



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

LE COMITE DES FETES

A la suite de son assemblée générale qui s'est tenue en Février 2019, le comité des fêtes s'est mis au travail afin de proposer un programme varié tout au long de l'année. Le comité des fêtes a pu accueillir deux séances d'entraînement de l'école Taurine. Comme l'an passé, le comité a organisé sa chasse aux œufs du dimanche de Pâques dans la cour de l'école et de nombreux petits gourmands ont pu se régaler ! Nous avons ensuite préparé le repas pour la soirée terre d'Aficion qui a eu lieu le 27 avril 2019.



La mayade du 4 mai :

En collaboration avec les jeunes de la classe, nous avons organisé une mayade. Les enfants ont participé à la décoration et à la pose du pin et ils ont aussi pu profiter des jeux organisés par la classe ainsi que de la structure gonflable installée pour l'occasion.



Pour les traditionnelles fêtes de Pentecôte, nous avons innové avec l'élection de Miss et Mister Pomarez, ainsi qu'une soirée cinéma dans les arènes avec la projection du film "la vache" !

Et le Lundi de Pentecôte, nos belles Arènes de Pomarez accueillirent la 1ère course de l'année avec l'Armagnacaise !



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

LA GYM POMAREZIENNE



Le 3ème trimestre de cette 5e saison de la Gym pomarézienne a été marqué par le passage à 7 h de cours par semaine au lieu de 6 afin de s'adapter au nombre croissant d'inscriptions, 172 à ce jour.

3 cours sont consacrés à la gym tonique et 4 à la gym douce.

Le club a réalisé dimanche 5 mai une sortie au Cap Ferret avec une marche sur un sentier qui longe le littoral, une dégustation d'huîtres, un repas au restaurant puis visite du phare pour profiter de la vue à 360° au sommet. Le 18 juin l'assemblée générale annuelle a permis de présenter le bilan des activités de cette année, le bilan financier et le bilan général présenté par la coach Joëlle Coutand. La petite fête traditionnelle de clôture de la saison s'est déroulée le 20 juin au lac Tastoia avec une marche autour du lac, histoire d'ouvrir l'appétit pour le pique-nique au cours duquel sont savourés les mets et boissons que chacun amène pour l'ensemble des participants, moment toujours très sympathique.

Un certain nombre d'adhérents ont aussi participé à des sorties que Joëlle Coutand organise à l'intention de tous ses clubs : 4 jours à Barcelone en avril, une randonnée sur la côte Cantabrique de Zumaïa à Deba en mai, une randonnée de plusieurs jours dans la vallée d'Ordesa en juin et enfin un voyage d'une semaine en Andalousie et sud du Portugal pendant la dernière semaine de juin

Au total donc un trimestre bien rempli pour le plaisir de tous. La reprise des cours est fixée au mardi 17 et jeudi 19 septembre dans la salle des fêtes de Pomarez avec toujours 7 cours hebdomadaires.

TENNIS CLUB POMAREZ

Cette année encore à été riche en compétitions diverses et variées. Le Club a engagé une équipe hommes pour la coupe de la ligue des plus de 35 ans, pour la coupe d'hiver et la coupe de printemps.

Une équipe a été constituée pour la compétition de double mixte au mois de Mars. Un mini tournoi pour les petits avec crêpes au goûter à été organisé.

Les finales du tournoi des 6 clochers se sont jouées à Pomarez. Pour les vacances de Pâques le tournoi interne ouvert à tous les licenciés de l'USP "sans trop de succès". Et le clou de la saison sportive, le tournoi d'été avec un peu plus de 80 inscrits répartis sur plusieurs épreuves. Deux catégories jeunes 13/14 ans et 15 /18 ans. Trois catégories hommes : Plus de 55 ans | Plus de 35 ans et simple messieurs.

Deux catégories Dames : Plus de 35 ans et simple Dames. Merci à tous les adhérents qui ont donné de leur temps pour le bon déroulement de la compétition.



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Ces derniers mois, l'APE, c'était quoi ?

Le Weekend de Pentecôte avec sa buvette restauration tenue le vendredi soir lors de la Course des Pitchouns et son Vide Grenier annuel du dimanche.

Ses animations et son repas de clôture de l'année scolaire à l'issue du spectacle des enfants pour la fête de l'école.

Nous en profitons pour remercier l'Harmonie junior ainsi que Chanques Chalosses pour leur participation.

A venir pour l'APE, le Marché Gourmand du vendredi 16 Août...On vous attend nombreux !!!



POMAREZ PATCHWORK



Les 22,23,24 juin avait lieu l'exposition de patchwork.

Préparée depuis 2 ans, les visiteurs ont pu admirer de nombreuses pièces. Les œuvres présentées sont très belles. Des dessus de lit, des coussins, des boîtes, des sacs, tout autant de choses étonnantes réalisées et exposées par une douzaine de quilteuses, nom ordinairement donné dans ce milieu de l'art textile, pour désigner celles qui, à partir de morceaux de tissus, arrivent à créer des œuvres magnifiques.

N'hésitez pas à venir rencontrer ces artistes, les vendredis de 14h30 à 17h30 à la salle du Belvédère, elles se feront un plaisir de vous faire découvrir leur passion !



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

CLAP

Premier bilan pour l'association Clap.

Le 23 juin au gymnase, s'est déroulé le dernier événement de l'association. Après quatre spectacles divers (magie, cabaret, théâtre...), c'est le sport qui clôture la programmation de l'année 2018-2019 avec un tournoi de Futsal.

A ce jour, 58 adhérents ont rejoint ClaP.

L'année prochaine, plusieurs spectacles sont déjà prévus.

Le 15 décembre, un spectacle enfant dont les profits seront tous reversés au Téléthon puis en 2020, une soirée théâtre d'improvisation et un concert Gospel.

Si vous voulez plus de renseignements, une soirée portes ouvertes est prévue le 6 septembre à 19H30 à la salle belvédère.

Sinon, n'hésitez pas à contacter

David au 07.89.54.10.75 ou rejoindre la page Facebook de ClaP.



Les Octofolies sont de retour pour une troisième édition publique plus aboutie que jamais dans les magnifiques arènes couvertes de Pomarez.

2 soirées de concerts à PRIX LIBRE jusqu'à 03h et une journée d'animations, d'ateliers et de jeux le samedi dès 11h !

Afin de profiter des deux jours de festival dans les meilleures conditions, une aire de camping avec sanitaires sera accessible gratuitement

- 20kw de système son
- Visual mapping sur 15m2
- 50m de structure

Restauration à prix doux sur les 2 jours

Pour le détail du programme, suivez nous sur facebook ou sur notre site :

<https://www.octofolies.org>



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

COMITE DE JUMELAGE

Saint Gildas de Bois, commune de Loire Atlantique, jumelée avec Pomarez, avait décidé d'organiser des « fêtes landaises ». Cela commença le vendredi midi avec la réception officielle de la délégation landaise. L'harmonie pomarézienne, arrivée en bus le matin même, commençait à faire valoir sa notoriété pour le plus grand plaisir des invités, de la cinquantaine de pomaréziens ayant fait le déplacement et d'une partie des écarteurs arrivés dès le jeudi avec un premier bus depuis Pomarez. Outre le concert de l'harmonie organisé le vendredi soir et le repas landais du samedi soir, l'événement majeur de cette fête était la course landaise du même jour.

Pour l'occasion, le comité de jumelage Saint Gildasiens, aidé par son homologue pomarézien, avait retenu la Ganaderia de La Mecque. Christophe Lacoste avait donc déplacé, outre les infrastructures nécessaires à la tenue de la course, un lot de bétail de choix : Anaïa, Coralía, Saltadore, Liberta, une vache sans corde, Esmeralda, Morena, Avispada et Garotche. Un mélange de vaches brillantes et sérieuses pour cette promotion de la course landaise. Il faut noter que cela fait maintenant 3 ans que des Gildasiens viennent assister aux courses lors des fêtes de Pomarez. Il n'était donc pas question d'organiser une course mixte, mais bien une course de seconde !!!

Plus de 600 spectateurs ont pris places dans l'enceinte pour assister au spectacle, ouvert par la quarantaine de musiciens de l'harmonie pomarézienne sous la direction de Véronique Guilhore. André Trillard, Maire de Saint Gildas des Bois, Claude Lasserre, Maire de Pomarez, Laurence Tréhello, présidente du comité de jumelage gildasien, Jean Jacques Bargeles, président du comité de jumelage pomarézien, ont pris place en tribune officielle inondée de soleil. Tous seront d'ailleurs honorés par de nombreux brindis. Dans les gradins également, des spectateurs originaires de Dax, Mont de Marsan, Orthez. La course landaise n'était donc pas méconnue de tous.

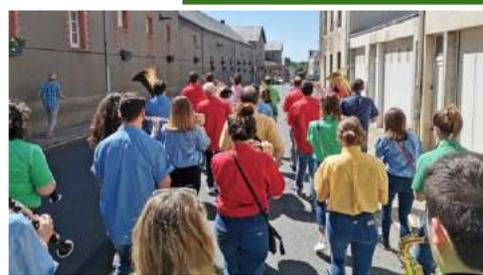
La cuadrilla (Vincent Muiras, Manon Mora, Viny Philipot, Olivier Larrieule, Théo Gayan, Lucas Larrieule, Lucas Gaillart, écarteurs, Corentin Remon, sauteur, Laurent Deyris, cordier, Jerome Mielle et Christophe Lacoste, entraîneurs) pouvait donc faire son entrée en piste, parfaitement préparée par les bénévoles, sous une chaleur étouffante.

Quelle course !!!!

Lors du paséo final, les sourires des acteurs en disaient long sur leur plaisir. Christophe Lacoste pouvait être satisfait de ses hommes de pistes, de son bétail, mais également de ses hommes de l'ombre.

La soirée pouvait se prolonger dans une superbe ambiance distillée par l'harmonie pomarézienne où landais et gildasiens ont pu échanger sur nos traditions et bien sûr sur la course landaise.

Un jumelage municipal, une autre façon de faire découvrir la course landaise hors de notre département.



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

CIS POMAREZ

Le 22 juin, le CIS organisait la compétition inter régionale de pétanque. Une quinzaine d'équipes de toute la région ont pris possession du boulo-drome, dans une ambiance chaleureuse.

Le 14 juillet, ils ont ouvert leurs portes pour une découverte du centre de Pomarez.

Rejoignez les !

Renseignements : Adjudant Sébastien Larrère

Tél 06 71 87 28 04



HARMONIE DE POMAREZ

Voici les dates d'inscription et de réinscription à l'école de musique de Pomarez

Mercredi 4 et vendredi 6 septembre de 18H à 20H

Samedi 7 septembre de 10H à 12H

Mercredi 11 septembre de 18H à 20H

Les enfants nés en 2013

seront accueillis ¾ d'heure par semaine en éveil musical.

Les enfants de 7 ans (nés en 2012) et plus

seront admis en 1ère année de solfège

et commenceront également les cours d'instrument.

Réunion d'information des parents le jeudi 12 septembre à 20H.

Les cours débuteront le lundi 16 septembre



Les élèves de l'école de musique et les musiciens de l'harmonie ont fêté le départ de André Lassus qui peut aspirer à une belle retraite musicale.

Retour en images sur quelques unes des sorties !



St Gildas des Bois



Les finales de la Coupe des Landes



Course Donzacq



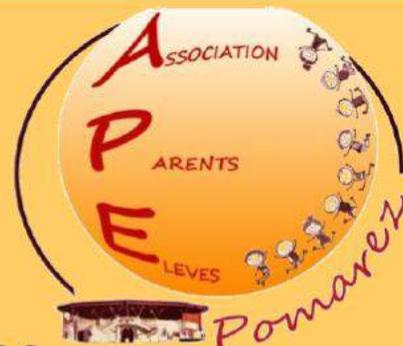
30ème festival art et courage



POMAREZ

VENDREDI 16 AOÛT

A PARTIR DE 19H30 Dans les Arènes



MARCHE GOURMAND

AVEC EXPOSITION ARTISANALE

MENU

Entrées au choix

Assiette gourmande 7€

Ferme Vieux Bourg – Castel Sarrazin

Galantine de poule à l'ancienne
et ses accompagnements 7€

Ferme Lameignan – Pomarez

Assiette de l'APE

Magret à la plancha

Provenant de la Ferme de Lameignan

& frites fraîches 7€

Assiette enfant 4€

Desserts au choix

Fromage fermier AOP Ossau Iraty
& confiture de cerise 3.5€

Scea Elitchaltia - Musculdy

Pastis & crème anglaise 3.5€

Ferme Ducazaux - Donzacq

Yaourt Gourmand 3€

Les Barthes - Pomarez

Vin et café non compris

Les Vignerons Landais - Geaune



Pomarez



Organisée par l'Association des parents d'élèves

Au profit des sorties et projets éducatifs de l'école

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

Agenda

Jeudi 8 août
Concert
Les trompettes de Versailles
Eglise de Pomarez
organisé par les amis de
l'église

Du 9 au 12 et 15 août
Fêtes patronales
(voir programme à l'intérieur)

Vendredi 16 août
Marché Gourmand
organisé par l'APE

Les 23 et 24 août
Festival de musiques
LES OCTOFOLIES

Le 8 septembre
Loto du BASKET

**CHAMPIONNAT DES
SECONDES**

LA COURSE LANDAISE,
UN SPORT, UNE PASSION, UNE TRADITION

LE 20 SEPT. 2019 - 21H30 À POMAREZ

Débitaire : Ludovic NIOGARD - Harmonie de Pomarez
VENTE DE BILLETS SUR PLACE
RENSEIGNEMENTS FFCL : 05 58 46 50 89

REPAS COURSAIRE (Réservation : 06 03 03 0107 - 05 58 89 30 281)
ENTRÉE GÉNÉRALE : 15 euros
GRATUIT POUR LES - DE 15 ANS

FFCL
POMAREZ
FFCL
FFCL
FFCL

Financé par le Département de la Mayenne